



Appel à la promotion du patrimoine rupestre Pour l'élaboration d'un programme d'urgence

Les participants à une journée d'étude sur les sites rupestres dans les provinces du Sud, tenue samedi à Guelmim, ont appelé à l'élaboration d'un programme d'urgence bien pensé, voué à la préservation, la promotion et la valorisation de ce patrimoine culturel national. Lors de la séance de clôture de cette rencontre, organisée par le Centre des études sahraouies et le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), ils ont également préconisé de recenser et inventorier tous les sites rupestres marocains et veiller à leur inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Dans le même ordre d'idées, les participants ont souligné la nécessité de l'implication et la mobilisation de tous les départements gouvernementaux concernés et de la conclusion de partenariats avec les médias en vue de sensibiliser le public à l'importance et la valeur des peintures rupestres. Pour ce faire, ils ont jugé indispensable l'organisation de sessions de formation au profit des acteurs concernés par la préservation de ce patrimoine et l'introduction de la culture hassanie et des sites rupestres dans les programmes scolaires, tout en appelant à l'organisation d'une rencontre annuelle afin de faire le bilan des réalisations accomplies en la matière et mettre en place le plan d'action de chaque année. Tenue en partenariat avec le ministère de la Culture, l'Agence du développement économique et social des provinces du Sud et l'Office chérifien des phosphates (OCP), cette journée d'étude a été marquée par la présence du président du CNDH, Driss El Yazami, et du wali de la région Guelmim-Smara, gouverneur de la province de Guelmim, et



d'élus et acteurs locaux. Elle a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer le rôle des acteurs locaux dans le domaine de la préservation du patrimoine rupestre, au regard des enjeux auxquels fait face la composante culturelle dans le processus de développement. A l'ordre du jour de cette rencontre figuraient notamment des discussions sur «les définitions et présentation d'un état des lieux de l'art rupestre et des sites associés dans les provinces du Sud», «les aspects normatifs et perspectives de mise en valeur de ce patrimoine» et «la contribution du patrimoine rupestre au développement local». Lundi 20 Janvier 2014 SOURCE WEB Par MAP/Libération